

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 20 décembre 2018

DELIBERATION N° 271/12/2018 : EXERCICE 2019 - BUDGET PRIMITIF ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 20 décembre à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 14 décembre 2018.

Présents Titulaires : 37

Mesdames, Messieurs, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Nadia CHEKLIT, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Bernard GISQUET, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Francis LABRUYERE, Véronique LAGARRIGUE, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Bernadette SERIEYS, Monique VALAT, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 7

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES à Pierre-Antoine LEVI, Marie-Claude BERLY à Philippe FRANCOIS, Jean-Luc BUDOIA à Annie GUILLOT, Didier CLAMENS à Alain ABADIE, Jean-Louis IBRES à Bernadette SERIEYS, Valérie RABAULT à José GONZALEZ, Gaël TABARLY à Rodolphe PORTOLES.

Absents Excusés : 4

Madame, Messieurs, Thierry DEVILLE, Benoît IBRES, Pauline MINER, Thierry VIALON.

Secrétaire de Séance : Madame Danielle AMOUROUX

Monsieur Pierre BONNEFOUS donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Suite à la délibération n°236 relative au rapport d'orientations budgétaires présenté en Conseil Communautaire du 29 novembre 2018, le budget primitif 2019 du budget annexe Pépinière d'Entreprises s'équilibre en dépenses et recettes en section de fonctionnement à hauteur de 140 000 € et 16 000 € en section d'investissement.

Section de Fonctionnement :

Le budget retrace essentiellement en dépenses :

- Des remboursements de personnel affecté à hauteur de 65 000 €,
- Des dépenses à caractère général pour 71 000 € :
 - 26 500 € d'actions de développement économique (participation aux salons et accompagnement des entreprises résidentes, promotion de la pépinière...),
 - 17 000 € de frais de télécommunications et d'affranchissement,
 - 12 500 € de fluides et taxes foncières,
 - 5 000 € liés aux dépenses d'entretien du bâtiment.

En recettes, on compte essentiellement :

- Des revenus de location des locaux pour 36 000 € ;
- Des prestations de service d'un montant de 15 000 € ;
- Une subvention du budget principal de 87 000 €.

Section d'Investissement :

Le budget retrace essentiellement en dépenses et recettes :

- Des dépenses d'équipement pour un montant de 15 000 €,
- En recette, une subvention d'équilibre du budget principal de 14 000€.

Compte tenu de ces éléments, la section de fonctionnement et la section d'investissement sont équilibrées en dépenses et en recettes.

BUDGET PRIMITIF PEPINIERE 2019

F/I	R/O	DEPENSES		RECETTES			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
FONCTIONNEMENT	REEL	011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	71 000	70	PRODUITS DES SCES. DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	17 000
		012	FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	65 000	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	87 000
		65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	36 000
		Total Dépenses Réelles Fonctionnement		138 000	Total Recettes Réelles Fonctionnement		140 000
	ORDRE	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 000			
		Total Dépenses Ordre Fonctionnement		2 000	Total Recettes Ordre Fonctionnement		0
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		140 000	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		140 000	

F/I	R/O	DEPENSES		RECETTES			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
INVESTISSEMENT	REEL	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000,00	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	14 000,00
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000,00			
		Total Dépenses Réelles Investissement		16 000,00	Total Recettes Réelles Investissement		14 000,00
	ORDRE				040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 000,00
		Total Dépenses Ordre Investissement		0,00	Total Recettes Ordre Investissement		2 000,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		16 000,00	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		16 000,00		

TOTAL DEPENSES	156 000	TOTAL RECETTES	156 000
-----------------------	----------------	-----------------------	----------------

Considérant que tous les conseillers communautaires ont reçu la version règlementaire et détaillée du Budget Primitif Annexe Pépinière d'Entreprises 2019, avec la convocation de la présente séance,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 12 décembre 2018, il vous est proposé de bien vouloir :

- adopter le Budget Primitif Annexe Pépinière d'Entreprises pour l'exercice 2019.

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- d'adopter le Budget Primitif Annexe Pépinière d'Entreprises pour l'exercice 2019.

ADOPTÉE PAR 40 VOIX POUR, 4 VOIX CONTRE

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

26 DEC. 2018

De sa publication le :

26 DEC. 2018

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 20 décembre 2018

La Présidente,
Brigitte BAREGES

